

Réf. 12		
Nom du Projet : Etude d'actualisation de la politique nationale en matière de coopération technique		Pays : Burkina Faso
Lieu : Burkina Faso		Personnel spécialisé fourni par votre société (profils) : ⇒ Expert en gestion de l'aide et de la réforme institutionnelle
Nom du Client : Ministère de l'Economie et des Finances		Nombre d'employés ayant participé au projet : 2
Adresse :		Nombre de mois de travail ; durée du Projet : 2 hommes / mois
Date de démarrage (mois/année) : 12/2009	Date d'achèvement (mois/année) : 03/2010	Valeur approximative des services fournis par Duradeve Consulting : 8 885 400 F CFA F CFA – 13 546 €
Nom des consultants associés/partenaires éventuels : Néant		Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés : Non applicable
Nom et fonctions des responsables : Olé Alain KAM, Associé-gérant, Duradeve Consulting		
Descriptif du projet :		
<p>L'objectif particulier de l'étude est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⊗ Evaluer l'état de mise en œuvre de la politique de coopération technique actuelle en mettant en exergue les forces et faiblesses ; ⊗ Proposer un cadre institutionnel opérationnel pour sa mise en œuvre ; ⊗ Proposer un mécanisme de coordination approprié pour le suivi et l'expression des besoins en matière de coopération technique ; ⊗ Proposer un système de suivi-évaluation adéquat. 		
Description des services effectivement rendus par votre personnel :		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Principales orientations et axes stratégiques de la politique nationale de coopération technique au Burkina Faso : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exposé des principales orientations stratégiques de la politique nationale de coopération technique ; ▪ Enjeux de la mise en œuvre d'une politique nationale de coopération technique. ▪ Détermination des contraintes et opportunités de la mise en œuvre actuelle de la coopération technique : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des interventions et de la stratégie actuelle ; ▪ Analyse des contraintes pour la mise en œuvre (actuelle) d'une politique nationale de coopération technique ; ▪ Analyse des opportunités pour la mise en œuvre (actuelle) d'une politique nationale de coopération technique. ▪ Identification des mesures à prendre : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des principales problématiques ; ▪ Identification des mesures potentielles ; ▪ Analyse de la mise en œuvre de ces nouvelles mesures ; ▪ Identification précise des mesures proposées. ▪ Proposition d'un nouveau document cadre de politique en matière de coopération technique : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'une proposition de document cadre de politique en matière de coopération technique ; ▪ Proposition de cadre institutionnel pour la mise en œuvre des activités de coopération technique ; ▪ Elaboration d'un mécanisme de suivi-évaluation ; ▪ Proposition d'un calendrier pour l'application d'une meilleure gestion de la coopération technique. 		